

# EXTRAIT

*du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens*

Séance du 11 novembre 2021

Présidence de Madame Carole Castillo

## **Préavis N° 7-2021**

- **Chemin du Closel - Réalisation d'une liaison de mobilité douce le long des voies CFF, entre le passage du Trait d'union et le passage inférieur du Léman**

### *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 7-2021 de la Municipalité du 07 octobre 2021,

Où le rapport de la Commission des Finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**ADOpte** le projet de liaison de mobilité douce sur le chemin du Closel.

**ALLOUE** à cet effet à la Municipalité un crédit brut de CHF 960'000.- TTC pour les travaux de construction d'un ouvrage de mobilité douce le long du chemin de Closel, avant déduction de la subvention fédérale pour les mesures PALM 2016 de CHF 161'000.- et de la contribution cantonale de CHF 69'000.-, soit un total net de CHF 730'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif suivants :

- Compte No 3820.1070.5010 Liaison de mobilité douce, Chemin du Closel – infrastructure,

CHF 650'000.- net TTC (amortissement 30 ans);

- Compte No 3820.1071.5050 Liaison de mobilité douce, Chemin du Closel – éclairage,

CHF 80'000.- TTC (amortissement 20 ans).

Cette dépense sera amortie en 30 ans (Liaison de mobilité douce, Chemin du Closel – infrastructure) et en 20 ans (Liaison de mobilité douce, Chemin du Closel – éclairage), selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

**ACCEPTÉ** les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2022 inhérentes au présent préavis pour un montant estimé de CHF 2'800.- réparti dans les comptes Nos 3610.3142.06, 3100.3161.01 et 3810.3123.02.

**PREND ACTE** que soient portées aux budgets 2023 et suivants, les charges inhérentes au présent préavis. .

Ainsi délibéré en séance du 11 novembre 2021

La Présidente



Carole Castillo

La Secrétaire



Corrine Simon